

UNIC
Union Internationale des Cinémas

COMMUNIQUE DE PRESSE

Berlin, le 16 février 2007

Réunis lors du 57^{ème} Festival International du Film de Berlin, les exploitants européens unis au sein de l'UNIC ont débattu des sujets d'intérêt général du cinéma et des salles de cinéma.

A cette occasion, ils tiennent à réaffirmer l'importance d'une fenêtre d'exploitation en salles raisonnable et significative.

Les films sont faits pour être montrés dans les salles de cinéma et ils deviennent des films parce qu'ils sont montrés dans les salles de cinéma.

La salle de cinéma est essentielle à la valeur d'un film en ce sens qu'elle influence fortement sa chaîne d'exploitation sur les supports de diffusion ultérieurs (DVD, VOD, télévision à péage, chaînes de télévision généralistes, ...)

La Commission Européenne et de nombreux états européens ont développé des politiques fortes de soutien à la production et à la distribution des films, ce qui est très positif. Il est tout aussi important et logique de défendre la première exclusivité de la diffusion des films dans les salles de cinéma, ce qui signifie garantir un délai d'exclusivité raisonnable et significatif.

Contact : Hortense de Labriffe
Tél. : 06 80 20 52 25

L'UNIC, Union Internationale des Cinémas est une organisation qui regroupe les associations nationales d'exploitants de salles de cinéma de quinze pays, essentiellement européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Israël, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suisse).

Depuis 2000, les entreprises présentes dans au moins deux pays européens peuvent également adhérer à l'UNIC. C'est le cas d'Europalaces, Kinopolis, UGC et Utopolis.

L'UNIC représente plus de 28 000 écrans et plus de 900 millions d'entrées annuelles pour une population d'environ 375 millions d'habitants.

La plupart des membres de l'UNIC représentent la majorité des salles de cinéma de leur pays, depuis les salles indépendantes et les salles Art et Essai jusqu'aux grandes entreprises.